



SYNDICAT APICOLE DU VAL D'OISE



Instructions pour régler par virement

Veuillez bien lire et suivre les instructions ci-dessous.

Pour effectuer votre règlement par virement bancaire vous devez impérativement :

- **Saisir un libellé** à votre virement sous la forme :

ADH NOM PRÉNOM

Les trois lettres “**ADH**” pour que l’on puisse bien identifier qu’il s’agit d’une ADHésion, suivi de **votre NOM** puis **votre PRÉNOM** tel que vous l’avez noté sur votre bulletin d’adhésion.

Sans ce respect strict votre virement ne pourra pas être rapproché de votre bulletin d’adhésion et passera pour un don.

- **Entourer** sur votre bulletin le mot “**virement**” dans la note de bas page “... (règlement possible par virement, voir les...” afin qu’Yvon L’Hour, notre trésorier, ne cherche pas votre chèque et aille rapprocher votre adhésion avec votre virement.
- **Envoyer** votre bulletin, dument rempli et signé, à notre trésorier (cf. Adresse postale en bas du bulletin). Aucune adhésion ne pourra être enregistrée sans un bulletin signé.

Avant tout vérifier les montants et le total sur votre bulletin, une erreur est vite arrivée (et il y en a tous les ans).

IBAN du SAVO : FR50 2004 1000 0107 0235 3H02 034

BIC : PSSTFRPPPAR